

Délibération du 21 mars 2023

23 - 011 Personnes âgées - Déjeuner des personnes âgées au restaurant scolaire

Le Conseil d'Administration du CCAS de Plescop, convoqué le 14 mars 2023, s'est réuni le 21 Mars 2023, en session ordinaire à la Mairie de Plescop.

Présents : Loïc LE TRIONNAIRE, Françoise FOURRIER, Serge LE NEILLON, Cécile COULONJOU, Laurence LE MOINE, Colette LE HAZIFF, Isabelle MOIZAN, Michèle SAUNIER, Edith JAN,

Absents excusés : Françoise GUIHO, Michèle LEGAL, Claudine PECCABIN, Monique THOMAS

Ouverture de la séance : 16h30

Secrétaire de séance : Typhaine TUAL, directrice du CCAS.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Françoise FOURRIER, Vice-Présidente du CCAS, lit et développe le rapport suivant :

Le restaurant scolaire est un service public municipal avec qui le CCAS travaille dans le cadre du service portage de repas.

Afin d'élargir les actions sociales et notamment intergénérationnelles en faveur des personnes âgées, le CCAS envisage un nouveau partenariat avec le service de restaurant scolaire.

Il s'agirait d'ouvrir le restaurant scolaire le mercredi et/ou pendant les périodes de vacances scolaires, aux personnes âgées de la commune, notamment les personnes âgées isolées recensées par le CCAS.

Le tarif du repas du restaurant scolaire pour les personnes âgées pourrait être de 8 €/repas (*tarif plus bas que celui du portage de repas*).

Les inscriptions des personnes âgées se feront auprès du CCAS.

Les modalités d'organisation sont en cours entre le pôle solidarités famille de la commune et le CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

- **approuve l'ouverture du restaurant scolaire aux personnes âgées de la commune inscrites auprès du CCAS**

- **valide le tarif de 8€/repas pour les personnes âgées accueillies au restaurant scolaire**

- **autorise le Président à signer toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A L'unanimité, cette délibération est validée

Copie certifiée conforme

Le Président du CCAS

Loïc LE TRIONNAIRE

